



*Thérèse
et Van,
deux âmes
que rien ne peut
séparer*

En 1896, la maladie empêcha Thérèse, future patronne des Missions, de partir au carmel de Hanoï. En 1942, sur les indications de la Sainte Vierge, Van lit *l'Histoire d'une âme*. Thérèse entre dans la vie de Van, lui montrant la voie de la sainteté par l'accomplissement des petites choses. « **Désormais je ne crains plus de devenir un saint.** » écrit-il.

Elle le guidera sans relâche, lui parlant personnellement : « **Tu seras désormais personnellement mon petit frère... nos deux âmes ne seront plus séparées par aucun obstacle...** »

Elle l'enseigne régulièrement : « **N'aie jamais peur de Dieu, il ne sait qu'aimer et désirer être aimé.** »

A l'école de Thérèse, il éprouve la joie de reconnaître sa faiblesse et gagne l'amour de Jésus par la confiance.

Prolongement, écho de Thérèse, son « **petit frère chéri** », Van se définira lui-même comme « **un pétale détaché de la fleur Thérèse de l'Enfant Jésus** ».



Jean-Paul II
30 septembre 1990

« *L'attention et les espérances de l'Eglise se concentrent sur ce thème vital qu'est la formation sacerdotale.* »

LE POINT SUR

la Béatification du Frère Marcel Van

Vivre chaque instant par amour, tel est le message de Van, dans la ligne de celui de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Le procès diocésain s'est ouvert le 26 mars 1997 dans le diocèse de Belley-Ars.

Le tribunal diocésain est en train de constituer un dossier complet: documents juridiques, actes, écrits de Van, censures théologiques, objets, témoignages de "réputation de sainteté" ou de rayonnement, certificat de non-culte, afin de ne pas devancer le jugement de l'Eglise.

Le dossier complet sera, selon l'avis de l'évêque, transmis à la Congrégation pour les causes des saints, laquelle désignera un rapporteur chargé d'établir une "Position". Les Consultants théologiens émettront alors leurs jugements, et les transmettront aux évêques et cardinaux, lesquels se prononceront sur la Cause.

Les Amis de Van

35, rue Alain-Chartier - 75015 PARIS
Tél. : 01 48 56 22 88 - Fax : 01 45 30 14 57
e-mail : amisdevan@aol.com

Association loi 1901 - Possibilité de reçu fiscal - Association privée de fidèles



**Ils
travaillent
dur
pour payer
leurs
études au
séminaire**

**Parrainez
un séminariste
au Vietnam**

Notre photo:

Cœur brûlant au cœur du Vietnam,
Joachim Nguyen Tan VAN
Frère Marcel - rédemptoriste.

Né le 15 mars 1928 à Ngâm Giao, Nord Vietnam.
Mort en prison à Yen Binh le 10 juillet 1959.

Marcel
Van,

Un Petit Frère
qui veut
« aimer le
Bon Dieu »
au cœur du
Vietnam

Né le 15 mars 1928 à
Ngam Giao, près de Hanoï, Van
quitte sa famille à l'âge de sept ans pour devenir
prêtre.

Il découvre dans la cure la faiblesse des
hommes mais garde intact son idéal et se tourne
vers la Sainte Vierge Marie qui est son
seul réconfort.

Comprenant que sa mission
sera de **changer la souffrance
en joie**, il entre en 1942 au
petit séminaire Sainte-Thérèse
de l'Enfant Jésus à Langson.
Commence une longue série
d'entretiens avec la patronne
des Missions et sa spiritualité
s'épanouit dans la « petite
voie ».

Admis en 1945 chez les
Rédemptoristes de Hanoï, il écrit ses
dialogues et sa vie, encouragé par le père Boucher.

En 1954, Van retourne dans le Nord commu-
niste afin « qu'il y ait au moins une âme pour aimer
le Bon Dieu ». Arrêté, il meurt en
prison le 10 juillet 1959,
consumé par l'Amour.

Aujourd'hui,

Une foule de jeunes entre
au séminaire dans
un total dénuement

Alors qu'en France, les ordinations annuelles
sont encore peu nombreuses, au Vietnam, chacun
des 25 diocèses compte une centaine de jeunes
en attente d'entrer au séminaire.

La situation des séminaristes vietnamiens reste
très difficile. En effet, ceux-ci doivent travailler
durement pour vivre et ne peuvent
consacrer que très peu de
temps à leur formation
théologique et à l'orai-
son.

Pour les aider,
notre association pro-
pose des **parrainages
de séminaristes**. Avec
25 € (164 francs) par
mois, un séminariste peut
subvenir à ses besoins et
consacrer ainsi du temps à une
formation urgente et indispensable, compte tenu
de la situation de l'Eglise du Vietnam depuis si
longtemps.

En donnant 25 € (164 francs) par mois, vous
permettez à un séminariste de se consacrer totale-
ment à sa formation. Ils sont plusieurs milliers à
attendre cette aide. C'est toute l'évangélisation du
Sud-Est asiatique qui en dépend.

Ne tardez pas !

Notre association a en charge également la publication des écrits de Van dans
plusieurs langues et la préparation du dossier de Béatification de Van.

Elle a enfin **deux programmes** en cours de réalisation :

- l'installation d'un foyer "Marcel Van" au Vietnam ;
- l'évangélisation des minorités du Sud-Est asiatique par des moyens audiovisuels.

OUI

Je veux
aider les Séminaristes
du Vietnam

M. Mme Mlle Père Sœur :

Adresse :

Tél. :

Fax :

e-mail :

Je m'engage à prier pour mes frères du Vietnam.
Je parraine un séminariste au Vietnam pour une
durée de :

- ☐ 1 mois, soit 25 € (164 F) ☐ 3 mois, soit 75 € (492 F)
☐ 1 an, soit 300 € (1968 F) ☐ autre

Je m'engage à prier pour mes frères du Vietnam.
Je parraine **un** séminariste au Vietnam par un **don
régulier** de :

- ☐ 25 € par mois (164 F) ☐ 75 € par tri:mestre (492 F)

Je parraine **deux** séminaristes au Vietnam par un
don régulier de :

- ☐ 50 € par mois (328 F) ☐ 150 € par tri:mestre (984 F)

☐ Je souhaite correspondre avec un séminariste.

Libellez votre chèque à l'ordre de :

LES AMIS DE VAN

ou CCP n° 1046893 H Paris

et expédiez-le à :

Les Amis de Van

35, rue Alain-Chartier - 75015 PARIS